



N° D/22/351 /MINFOPRA

Yaoundé, le 04 OCT 2020

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative informe les candidats aux divers concours d'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), au titre de l'année académique 2020/2021, qu'il a signé ce jour, une série d'arrêtés portant admission définitive dans les différentes sections de ladite Ecole.

Ces arrêtés qui seront lus après le journal de 20 heures à la CRTV-RADIO, peuvent être consultés à l'ENAM ainsi que sur les sites web :

- <http://www.minfopra.gov.cm>
- <http://www.enam.cm>

Ampliations :

- MINFOPRA/DDRHE/CELCOM.
- ENAM
- TTES LES DEL. REG. /MINFOPRA
- AFFICHAGE/CHRONO

Le Ministre de la Fonction Publique
et de la Réforme Administrative



JOSEPH LE